Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 19/03/2026

Coquillages filtreurs récoltés dans la Rivière d'Etel et Beg Er Vil (56.05.5) à partir du 23/02/2026 rappelle

Coquillages filtreurs récoltés dans la Rivière d'Etel et Beg Er Vil (56.05.5) à partir du 23/02/2026



- Noms des modèles ou références concernés : **Coquillages filtreurs récoltés dans la Rivière d'Etel et Beg Er Vil (56.05.5) à partir du 23/02/2026**
- Marque : **Coquillages filtreurs récoltés dans la Rivière d'Etel et Beg Er Vil (56.05.5) à partir du 23/02/2026**
- **GTIN 00000000 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Tous conditionnements**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **Marques de salubrités commençant par FR 56.XXX.XXX**
- Informations complémentaires : **Pour savoir si vos coquillages sont concernés, veuillez vous rapprocher de votre point de vente.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Producteurs en vente directe, marchés, produits revendus par détaillants, grandes et moyennes surfaces.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**
- Description complémentaire du risque : **Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastroentérite (vomissement, diarrhée, fièvre...) sont invitées à consulter leur médecin.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Rappel effectué en application de l'Arrêté Préfectoral du Préfet du Morbihan du 18/03/2026. Pour les modalités de compensation, veuillez vous rapprocher du lieu de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre